



Table-ronde organisée par l'Équipe de droit social DRES UMR 7354, avec le soutien de l'AFDT

La rupture conventionnelle : état des lieux du contrôle et de la pratique

Mercredi 11 décembre 2013, à partir de 17h30
Salle Alex Weill (5ème ét.), Université de Strasbourg

Programme

L'équipe de droit social de DRES (UMR 7354) et l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale (AFDT) établissent un état des lieux de la rupture conventionnelle, mise en place par la loi du 25 juin 2008. Cette modalité de rupture du contrat de travail, illustration de la flexisécurité, connaît un succès important. Il est utile de voir comment elle est contrôlée par le juge et l'administration et d'examiner les contextes de sa négociation.

Introduction

Nicolas MOIZARD, Enseignant-chercheur, Université de Strasbourg

La négociation des ruptures conventionnelles

Luc DORR, Avocat au barreau de Strasbourg

Le contrôle par l'administration du travail des ruptures conventionnelles

Thomas KAPP, Directeur territorial, DIRECCTE Alsace

La rupture conventionnelle au prisme du contentieux

Yann LEROY, Enseignant-chercheur, Université de Lorraine

La table-ronde sera suivie d'un cocktail.

Informations pratiques

La participation à cette table ronde est gratuite
(Inscription dans l'ordre d'arrivée en fonction des places disponibles).

Veillez confirmer votre présence avant le 4 décembre 2013 en envoyant un mail
à tiphaine.garat@unistra.fr.

La table ronde est organisée à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg
située 1 place d'Athènes à Strasbourg.

Tram : arrêt Esplanade (ligne C et E)